25 mars 1982 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de M. Narendra Singh, ambassadeur de la République de l'Inde, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 25 mars 1982

Monsieur l'ambassadeur,
- C'est avec un grand plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres qui vous accréditent auprès de moi-même et de mon gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Inde. Des liens d'amitié anciens unissent l'Inde et la France, deux pays héritiers de très grandes et riches civilisations. Ils résultent aussi de la place originale qu'elles occupent l'une et l'autre dans la communauté des nations. Dotés d'institutions qui reposent sur un idéal de justice et de liberté, nos deux pays sont animés par une même volonté d'indépendance qu'ils savent faire reconnaître de tous leurs partenaires.
- La France et l'Inde ont aujourd'hui beaucoup à se dire. Elles pensent pouvoir coopérer bien davantage que par le passé et leurs relations connaissent actuellement un essor spectaculaire. Cela est précieux dans un contexte international difficile, dans un monde en proie à de violents antagonismes, où les peuples luttent pour recouvrer leur liberté. Nos deux pays peuvent et doivent à cet égard faire entendre leur voix et contribuer, par des actions parallèles ou concertées, à rechercher des solutions aux problèmes qui menacent l'ensemble de l'humanité.\
C'est dans cet esprit aussi que votre gouvernement et le mien sont également convaincus de l'importante contribution que nos deux pays peuvent apporter à la -recherche d'un ordre économique international plus équitable et plus stable. Alors que le dialogue nécessaire entre le monde industrialisé et le tiers monde a peine à s'engager, l'Inde et la France ont montré leur détermination. Elles ont en commun la volonté et les moyens d'agir. Elles sont convaincues de leur capacité d'entraîner leurs partenaires au-sein de ce dialogue qui doit être fondé sur la reconnaissance de l'interdépendance et de la solidarité. La coopération confiante et approfondie qui s'établit entre nos deux pays y contribuera efficacement comme y contribuera la multiplication de nos échanges économiques, scientifiques, techniques et culturels. Ils permettront de donner une image positive et, à bien des égards exemplaire, de ce que pourraient être à l'avenir les relations entre pays du sud et pays du nord. L'effort considérable entrepris par l'Inde pour surmonter ses problèmes de développement, l'ambition et la générosité d'un programme que Mme Indira GANDHI a fait mieux connaître lors de son voyage à Paris, ne peuvent que susciter l'approbation et l'estime de la France. Engagés nous-mêmes dans un effort pour maîtriser la révolution scientifique et technologique et lui restituer ses finalités sociales, je suis persuadé que notre coopération répondra, dans les années qui viennent, à l'attente de nos deux pays.
- Vous-même, monsieur l'ambassadeur, qui parlez notre langue et êtes familier de notre culture, êtes appelé à tenir un rôle essentiel dans le dialogue franco - indien. Je suis heureux que votre gouvernement ait, une fois encore, choisi un ami et un connaisseur de la France pour le représenter à Paris. Nous voyons dans votre nomination un geste d'amitié auquel nous sommes très sensibles.
- Je vous prie de transmettre à Son Excellence le président REDDY les assurances de ma très haute considération auxquelles je joins mes voeux très chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple indien.\